

b) On m'informe, relativement aux prétendus baux perpétuellement renouvelables accordés par le ministre de l'Intérieur avant l'adoption, en 1930, de la loi sur les parcs nationaux, que le gouvernement du Canada, agissant par l'intermédiaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, n'a pas autorité pour renouveler lesdits baux et ainsi accorder sur les terres des baux qui, en fait, seraient renouvelables à perpétuité.

LE PARC NATIONAL DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Question n° 2815—M. Macquarrie:

1. Quelles ont été les dépenses globales du parc national de l'Île du Prince-Édouard pour chacune des années closes le 31 mars allant de 1955 à 1967?

2. Pour chacune de ces années, quel était le nombre global des salariés employés aux taux régnaux?

3. Quand a-t-on l'intention d'agrandir le parc national de l'Île du Prince-Édouard?

4. Quel est l'emplacement et l'étendue des terrains qui seront ajoutés au parc actuel?

5. Quand a-t-on l'intention d'établir un autre parc national dans le comté de Kings (Î. P.-É.)?

6. Quels seront la superficie et l'emplacement du nouveau parc?

7. Le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard a-t-il affecté des terrains à un parc national dans l'ouest de l'Île du Prince-Édouard?

8. Quels sont l'emplacement et l'étendue de ce parc?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):

1. Année se terminant	Exploitation et entretien	Mise de fonds
Le 31 mars 1955	85,725	35,123
" " " 1956	93,237	58,148
" " " 1957	96,767	52,086
" " " 1958	105,569	50,518
" " " 1959	115,203	187,009
" " " 1960	125,753	314,877
" " " 1961	156,850	335,393
" " " 1962	179,309	482,274
" " " 1963	177,171	267,200
" " " 1964	207,728	337,102
" " " 1965	243,885	504,200
" " " 1966	279,017	473,403
Jusqu'au 28 février 1967	299,522	58,697
	(Jusqu'en février 1967)	

(On ne dispose pas des chiffres relatifs au mois de mars)

[M. Haidasz.]

Nombre global des employés aux taux régnaux embauchés par année (emplois saisonniers et projets)

2. Année se terminant	
Le 31 mars 1955	54
" " " 1956	63
" " " 1957	59
" " " 1958	90
" " " 1959	130
" " " 1960	120
" " " 1961	169
" " " 1962	224
" " " 1963	157
" " " 1964	158
" " " 1965	147
" " " 1966	100
Le 28 février 1967	93

3. On songe actuellement à agrandir le parc national de l'Île du Prince-Édouard; toutefois, aucune date précise n'a encore été fixée.

4. Les terrains auxquels on songe ne sauraient être définis avec précision que plus tard, cette année, lorsque les études et les levés effectués dans la région seront achevés.

5. L'établissement d'un autre parc national fait actuellement l'objet d'études avec le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Édouard.

6. Nous ne saurions publier de renseignements au sujet de l'étendue et de l'emplacement d'un parc national projeté, tant que les études n'auront pas été achevées et approuvées par les gouvernements fédéral et provincial.

7. Non.

8. Ne s'applique pas (voir au n° 7).

LES DISCUSSIONS PRÉALABLE AU RÈGLEMENT SUR L'EMPLOI DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Question n° 2819—L'hon. M. Bell:

1. Y a-t-il eu des discussions ou des consultations entre la Commission de la Fonction publique et les associations de personnel ou autres représentants des employés du service public avant que ne soit promulgué le Règlement sur l'emploi dans la Fonction publique?